

La boucle des crêtes à Innimond



Une randonnée proposée par geronimo38

En passant par les Cols du Grand et du Petit Pertuis vous serez émerveillés par ce parcours sur les crêtes qui offre une vue à 360° sur les Alpes, le Massif Central et le Jura. Une randonnée sans grande difficulté pour marcheur régulier.

Durée	3h 10	Difficulté	Moyenne
Distance	8,24 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	278 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	278 m	Commune	Innimond (01680)
Point haut	1 157 m	Région	Massif du Jura
Point bas	878 m		



Trace n° 174283

Description

Se garer sur le parking dans le village d'[Innimond](#) à côté du lavoir et du local incendie, en direction de la table d'orientation.

(D/A) Du parking, repartir vers le village par la rue de droite (30m) puis tourner à droite, passer devant la maison des spéléos à 50m et poursuivre tout droit par la route en direction d'[Ordonnaz](#) (D94A).

(1) A la sortie du village prendre le chemin de la Perche à droite, monter sur 600m. Le chemin naturel part sur la droite mais c'est une impasse, un autre chemin part à gauche et mène à une antenne télé, entre les deux prendre le bon chemin plat qui ramène à 450m à proximité de la route d'Ordonnaz.

(2) Prendre le chemin à droite qui amène après 1700m au Col du Grand Pertuis 1096m

(3). Tourner à droite et suivre le sentier (GR®59) qui monte très sec sur une cinquantaine de mètres et ensuite s'adoucit. Ce sentier est souvent humide

et glissant, des bâtons seront utiles. Continuer sur le GR® par les crêtes. Après 1400m, passer au point culminant du Mont Pela (1152m).

(4). Poursuivre en descendant légèrement, passer à côté d'un relais de télécommunications. Le sentier commence à descendre un peu plus puis la pente s'accroît encore pour arriver au Col du Petit Pertuis (1031m).

(5). (Prudence dans cette partie pierreuse qui nécessite également des bâtons). Du col, continuer tout droit sur le GR® qui continue de descendre, passer à côté de l'aire d'envol de deltaplanes.

Arrivé en bas de cette descente, poursuivre et remonter légèrement

toujours sur le GR®59. Ne pas être tenté de s'approcher de la falaise, un belvédère est aménagé et sécurisé un peu avant d'arriver à la Croix de la Roche.

Après le belvédère, quitter le GR® pour atteindre la croix.

N.B. Je déconseille de redescendre à Innimond par le GR® qui est très érodé sous la croix.

(6). De la croix, remonter sur 20m au Nord et trouver un sentier bien visible qui se sépare tout de suite en deux. Prendre la sente herbeuse à gauche et traverser le parcours sportif (rondino).

(7) Après 150m, un sentier, peu visible, part sur la gauche. Prendre ce sentier qui descend dans le bois et rejoint après 500m le GR®59 tout de suite à la sortie du bois.

(8). Partir sur la droite et suivre ce GR® sur 1200m pour arriver au point de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

Eau à Innimond. Bâtons conseillés, bonnes chaussures

Circuit non balisé en dehors du GR®59

À voir

Pendant la randonnée les panoramas, la faune et la flore (Orchis, lys martagon, Arnica etc...).

A voir l'église typique d'Innimond, les lavoirs

Chèvrerie à Innimond

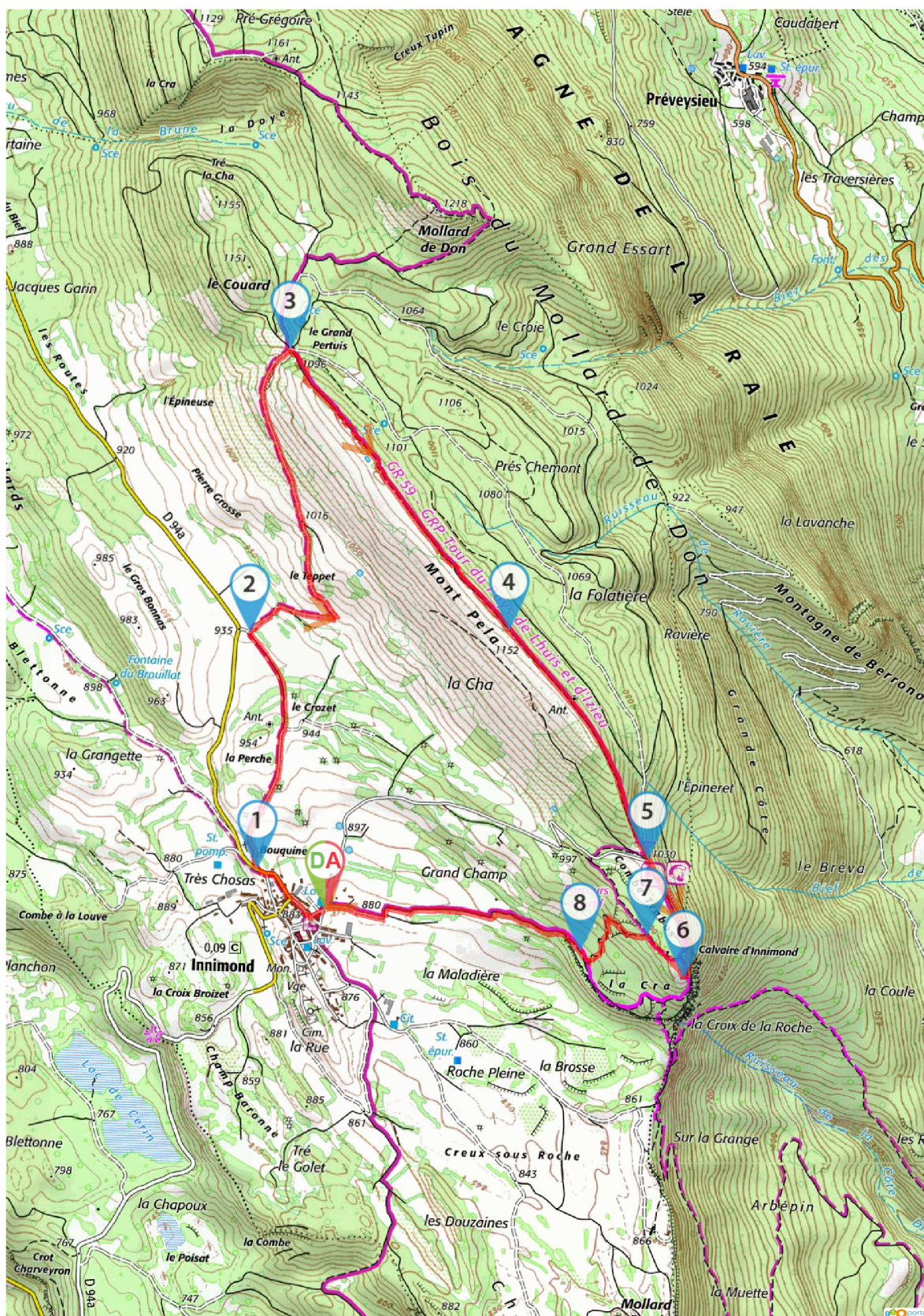
Points de passage

- D/A Parking village d'Innimond**
N 45.783557° / E 5.573973° - alt. 879 m - km 0
- 1 Chemin à droite**
N 45.785102° / E 5.570316° - alt. 897 m - km 0.39
- 2 Bifurcation**
N 45.793998° / E 5.569912° - alt. 935 m - km 1.46
- 3 Col du Grand Pertuis**
N 45.804679° / E 5.572112° - alt. 1 097 m - km 3.12
- 4 Point culminant du Mont Pela**
N 45.79409° / E 5.583926° - alt. 1 151 m - km 4.64
- 5 Col du Petit Pertuis**
N 45.785438° / E 5.591414° - alt. 1 031 m - km 5.79
- 6 La Croix de la Roche**
N 45.780955° / E 5.59334° - alt. 1 008 m - km 6.35
- 7 Sentier à gauche**
N 45.782555° / E 5.591352° - alt. 994 m - km 6.59
- 8 Jonction GR59**
N 45.781987° / E 5.587757° - alt. 926 m - km 7.07
- D/A Parking village d'Innimond**
N 45.783605° / E 5.57405° - alt. 879 m - km 8.24

En cas de chaleur, baignade au Lac d'Ambléon.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-boucle-des-cretes-a-innimond/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

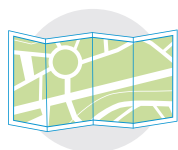
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



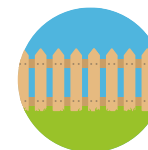
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



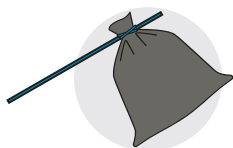
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



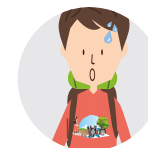
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.